

RAPPORT ANNUEL DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

Pour la période terminée le 31 décembre 2024

Fonds de court terme et de revenu

Fonds d'actions privilégiées BNI

Notes sur les énoncés prospectifs

Le présent rapport peut contenir des énoncés prospectifs portant sur le fonds, son rendement dans l'avenir, ses stratégies ou perspectives ou sur des circonstances ou événements futurs. Ces énoncés prospectifs comprennent, entre autres, des énoncés à l'égard de nos croyances, plans, attentes, estimations et intentions. L'utilisation des termes « prévoir », « compter », « anticiper », « estimer », « supposer », « croire », et « s'attendre » et autres termes et expressions similaires désignent des déclarations prospectives.

De par leur nature, les énoncés prospectifs supposent que nous élaborions des hypothèses et comportent des incertitudes et des risques inhérents. Par conséquent, il existe un risque que les projections expresses ou implicites contenues dans ces énoncés prospectifs ne se réalisent pas ou qu'elles se révèlent inexactes dans l'avenir. Divers facteurs pourraient faire en sorte que les résultats, les conditions ou les événements futurs varient sensiblement par rapport aux objectifs, aux attentes, aux estimations ou aux intentions figurant dans les énoncés prospectifs. Ces écarts peuvent être causés notamment par des facteurs tels que les changements dans la conjoncture économique et financière canadienne et mondiale (en particulier les taux d'intérêt, les taux de change et les cours des autres instruments financiers), les tendances du marché, les nouvelles dispositions réglementaires, la concurrence, les changements technologiques et l'incidence éventuelle de conflits et autres événements internationaux.

La liste de facteurs qui précède n'est pas exhaustive. Avant de prendre toute décision de placement, les investisseurs et les autres personnes qui se fondent sur les énoncés prospectifs devraient soigneusement considérer les facteurs mentionnés ci-dessus ainsi que d'autres facteurs. Le lecteur ne devrait pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs et devrait être conscient que nous n'avons pas l'intention de mettre à jour les énoncés prospectifs à la suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autres circonstances, à moins que la législation applicable prévoie une telle obligation.

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants financiers, mais non les états financiers annuels complets du fonds d'investissement. Vous pouvez obtenir les états financiers annuels du fonds gratuitement, sur demande, en appelant au 514 871-2082 ou au 1 888 270-3941, en nous écrivant à Service-conseil Banque Nationale Investissements, 800, rue Saint-Jacques, bureau 44331, Montréal, Québec, H3C 1A3, en consultant notre site Internet www.bninvestissements.ca, en consultant le site Internet de SEDAR+ au www.sedarplus.ca, ou en communiquant avec votre conseiller. Vous pouvez également obtenir de cette façon les politiques et les procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle sur le fonds.

Analyse du rendement par la direction

Objectif et stratégies de placement

L'objectif de placement du Fonds d'actions privilégiées BNI consiste à générer un revenu de dividende élevé tout en mettant l'accent sur la préservation du capital. Ce fonds investit directement, ou au moyen de placements dans des titres d'autres organismes de placement collectifs, dans un portefeuille composé principalement d'actions privilégiées de sociétés canadiennes et d'autres titres de participation canadiens qui génèrent des revenus.

Le gestionnaire de portefeuille emploie une approche de placement fondée sur la recherche fondamentale, mais il tiendra également compte de facteurs quantitatifs et techniques. Le choix des titres en portefeuille est basé sur la connaissance de la société, son secteur d'activité et ses perspectives de croissance. Une analyse de crédit approfondie de chaque titre et une évaluation des profils de risque, du rendement relatif et de la conjoncture sont réalisées afin de confirmer la sélection et le poids relatif de chaque titre dans le portefeuille. Les placements dans des titres étrangers ne devraient pas dépasser environ 30 % de l'actif du fonds. Le fonds peut employer une approche en matière d'investissement responsable, comme il est décrit dans le prospectus du fonds, cette approche faisant partie des nombreuses composantes des stratégies de placement utilisées pour contribuer à l'atteinte de l'objectif de placement du fonds.

Risques

Le risque global d'un investissement dans le fonds reste tel qu'il est décrit dans le prospectus simplifié ou les modifications de celui-ci, et dans l'aperçu du fonds.

Résultats d'exploitation

Pour la période de douze mois terminée le 31 décembre 2024, les parts de la Série Investisseurs du Fonds d'actions privilégiées BNI ont produit un rendement de 28,07 % comparativement à 24,70 % pour l'indice de référence du fonds, soit l'indice des actions privilégiées S&P/TSX (CAD). Contrairement à l'indice de référence, le rendement du fonds est établi après déduction des frais et des dépenses. Vous trouverez des renseignements sur le rendement pour toutes les séries du fonds, qui peut varier principalement en raison des frais et des dépenses, à la rubrique *Rendements passés*.

La valeur liquidative du fonds a augmenté de 4,62 % au cours de la période, de 29,79 millions de dollars au 31 décembre 2023 à 31,17 millions de dollars au 31 décembre 2024.

Les rendements des obligations nord-américaines ont été ajustés à la hausse, et la courbe des taux s'est accentuée au cours des trois premiers mois de l'année. Au premier trimestre, le thème aux États-Unis était la résilience de l'économie et la poursuite d'une inflation élevée. Le ralentissement de la croissance mondiale et de l'inflation a ajouté à l'opinion selon laquelle les conditions financières étaient tendues et se frayaient un chemin dans l'économie mondiale. L'économie fonctionnait dans une offre excédentaire et l'inflation a continué de baisser, ce qui a donné à la Banque plus de confiance qu'elle serait en mesure d'atteindre sa cible d'inflation de deux pour cent au fil du temps.

Le marché canadien des actions privilégiées a enregistré une solide performance tout au long de l'année malgré des périodes de volatilité. La performance a été principalement stimulée par les rachats bancaires d'émissions fixes à faible réinitialisation, le ton fort du crédit sur les hybrides et les LRCN, et les rachats importants d'actions privilégiées, en particulier en juillet et en août. Cependant, les flux négatifs de FNB vers la fin de juin ont contribué à la volatilité. Les problèmes de réinitialisation fixes ont surperformé tout au long de l'année, en particulier ceux qui devaient être réinitialisés en 2025 et 2026, tandis que les problèmes de taux variable et les perpétuels à taux fixe ont généralement sous-performé.

Dans ce contexte, la Fonds a surperformé son indice pour la période. Au cours de l'exercice, le segment des fonds à flottement fixe a été le plus important contributeur à la performance au cours de la période. La sélection de la sécurité dans les segments de l'énergie et des services publics a également été positive.

Événements récents

Tout au long de l'année, le gestionnaire de portefeuille a légèrement réduit son exposition aux émissions fixes flottantes tout en augmentant notre exposition aux émissions perpétuelles. L'allocation sectorielle à l'assurance a également augmenté.

Au cours de la période, le gestionnaire de portefeuille a réduit notre position dans les banques et en 2024, a réinitialisé les problèmes principalement avec des rachats et l'a redéployé dans plusieurs secteurs, y compris les banques qui réinitialiseront en 2025, les secteurs de l'assurance et des services publics.

Le Fonds est sous-pondéré en perpétuels et surpondéré dans les émissions à flottement fixe. Sur le plan sectoriel, le fonds reste surpondéré dans les secteurs des services publics et des services de télécommunication et est sous-pondéré dans les banques.

Le rendement courant moyen des actions privilégiées canadiennes demeure attrayant par le passé et devrait augmenter considérablement au cours des prochains trimestres et des prochaines années à mesure que les émissions de réinitialisation fixes se réinitialisent à un taux canada beaucoup plus élevé sur 5 ans.

Opérations entre parties liées

Les rôles et responsabilités de la Banque Nationale du Canada (la « Banque ») et de ses filiales en ce qui concerne le fonds se résument comme suit :

Fiduciaire, dépositaire et registraire

Société de fiducie Natcan (« SFN »), une filiale en propriété exclusive indirecte de la Banque, est le fiduciaire du fonds. À ce titre, elle est propriétaire en droit des placements du fonds.

SFN agit à titre d'agent chargé de la tenue des registres des titres du fonds et des noms des porteurs de titres. SFN agit également à titre de dépositaire pour le fonds. Les frais découlant des services exécutés par SFN à titre de dépositaire sont fonction de la tarification usuelle en vigueur de SFN.

Mandataire chargé des prêts de titres

SFN agit à titre de mandataire d'opérations pour le compte du fonds dans l'administration des opérations de prêts de titres conclues par le fonds. SFN est membre du même groupe que le gestionnaire.

Gestionnaire du fonds

Le fonds est géré par Banque Nationale Investissements inc. (« BNI »), laquelle est une filiale en propriété exclusive indirecte de la Banque. Ainsi, BNI fournit ou s'assure que soient fournis tous les services généraux administratifs et de gestion requis par le fonds dans ses opérations courantes, incluant notamment les conseils en placement, l'établissement de contrats de courtage relatifs à l'achat et à la vente du portefeuille de placement, la tenue des livres et registres et autres services administratifs requis par le fonds.

Le gestionnaire assume les charges opérationnelles variables du fonds autres que les « frais du fonds » (définis plus loin) en contrepartie de frais d'administration à taux fixe pour chacune des séries du fonds.

Les frais d'administration correspondent à un pourcentage précis de la valeur liquidative de chaque série du fonds, et sont calculés et versés de la même manière que les frais de gestion. Les charges opérationnelles variables payables par le gestionnaire comprennent : les coûts liés au service d'agent des transferts et à la tenue de dossiers; les coûts liés à la garde de valeurs; les frais comptables et les frais d'évaluation; les frais d'audit et les frais juridiques; les coûts de préparation et de distribution des états financiers, des prospectus simplifiés, des notices annuelles, des aperçus du fonds, du matériel de communication continue et de toute autre communication aux porteurs de parts; et les coûts des services fiduciaires liés aux régimes fiscaux enregistrés, selon le cas.

En plus des frais d'administration, le fonds doit également assumer certains frais du fonds, notamment : les taxes (notamment, la TPS, la TVH et l'impôt sur le revenu); les coûts afférents à la conformité, y compris tout changement apporté aux exigences gouvernementales et réglementaires après le 1^{er} août 2013; les frais d'intérêts et le coût d'emprunt; les coûts relatifs à des services externes généralement non facturés dans le secteur canadien des fonds communs de placement en date du 1^{er} août 2013; les coûts liés au comité d'examen indépendant, dont la rémunération de ses membres, leurs frais de déplacement, leurs primes d'assurance et les coûts associés à leur formation continue; et les charges opérationnelles variables engendrés en marge des activités habituelles du fonds.

Le gestionnaire peut décider, de temps à autre et à son entière discrétion, d'absorber une partie des frais de gestion, des frais d'administration et des frais du fonds d'une série.

Tel qu'il est décrit sous la rubrique *Frais de gestion*, le fonds paie des frais de gestion annuels à BNI en contrepartie de ses services.

Gestionnaire de portefeuille

Le gestionnaire a nommé Trust Banque Nationale inc. (« TBN »), filiale en propriété exclusive directe et indirecte de la Banque, pour qu'elle agisse à titre gestionnaire de portefeuille pour le fonds. Des honoraires fixes sont payables annuellement à TBN pour ses services de gestion.

Distribution et rémunération des courtiers

Banque Nationale Épargne et Placements Inc. (« BNEP ») agit à titre de placeur principal pour le fonds. À ce titre, BNEP achète, vend et fait l'échange de titres par l'entremise des succursales de la Banque et du Service-conseil investissements Banque Nationale dans les provinces et territoires du Canada et par l'intermédiaire de représentants externes inscrits. Les titres du fonds sont également offerts par Financière Banque Nationale inc. (incluant sa division Courtage direct Banque Nationale) et autres sociétés affiliées. Les courtiers peuvent recevoir, selon la série distribuée, une commission mensuelle représentant un pourcentage de la valeur quotidienne moyenne des titres détenus par leurs clients.

Frais de courtage

Le fonds peut verser à une société affiliée à BNI des commissions de courtage aux taux du marché. Les frais de courtage imputés au fonds au cours de l'exercice s'établissent comme suit :

	Exercice terminé le 31 décembre 2024
Total des frais de courtage	5 531,97 \$
Frais de courtage payés à Financière Banque Nationale	673,71 \$

Détentions

Au 31 décembre 2024, Banque Nationale Investissements inc. détenait 232,10 titres du fonds pour une valeur de 2 215,99 \$, ce qui représentait près de 0,0070 % de la valeur liquidative du fonds à cette date. Les transactions entre Banque Nationale Investissements inc. et le fonds ont été effectuées dans le cours normal des activités et à la valeur liquidative du fonds à la date de la transaction.

Approbations et recommandations du comité d'examen indépendant

Le fonds s'est appuyé sur les instructions permanentes de son Comité d'examen indépendant, en regard d'une ou plusieurs des opérations entre parties liées suivantes :

- a) l'achat ou la détention de titres d'un émetteur apparenté, notamment ceux de la Banque Nationale du Canada;
- b) l'investissement dans les titres d'un émetteur lorsqu'une entité apparentée au gestionnaire agit à titre de preneur ferme à l'occasion du placement ou en tout temps au cours de la période de 60 jours suivant la fin du placement;
- c) l'achat ou la vente de titres à un autre fonds d'investissement géré par le gestionnaire ou une société du même groupe;
- d) l'achat ou la vente, auprès de courtiers apparentés qui sont des courtiers principaux sur le marché des titres de créance canadiens, de titres de créance sur le marché secondaire (conformément à une dispense obtenue des Autorités canadiennes en valeurs mobilières);
- e) la conclusion des transactions sur devises étrangères (incluant des transactions au comptant, appelées « spot transactions », et des transactions à terme) avec la Banque Nationale du Canada.

Le gestionnaire a mis en oeuvre des politiques et des procédures afin de s'assurer que les conditions applicables à chacune des opérations mentionnées ci-dessus soient remplies. Les instructions permanentes applicables exigent que ces opérations soient réalisées conformément aux politiques de BNI. Ces dernières prévoient notamment que les décisions de placement liées à ces opérations entre parties liées doivent être prises libres de toute influence d'une entité apparentée à BNI et sans tenir compte d'aucune considération se rapportant à une entité apparentée à BNI. De plus, les décisions de placement doivent correspondre à l'appréciation commerciale du gestionnaire de portefeuille, sans influence de considérations autres que l'intérêt du fonds, et doivent aboutir à un résultat équitable et raisonnable pour le fonds.

Service fiduciaire des régimes enregistrés

SFN reçoit un montant fixe par compte enregistré pour les services fournis à titre de fiduciaire des régimes enregistrés.

Services administratifs et opérationnels

Certains services au fonds ont été délégués par le gestionnaire du fonds, BNI, à Trust Banque Nationale inc. (« TBN »), une filiale en propriété exclusive directe et indirecte de la Banque. Ceci comprend les services de comptabilité, d'information financière et d'évaluation de portefeuille. Les frais engagés pour ces services sont payés à TBN par le gestionnaire du fonds.

Frais de gestion

Le fonds verse des frais de gestion annuels au gestionnaire du fonds en contrepartie de ses services de gestion. Ces frais sont calculés selon un pourcentage de la valeur liquidative quotidienne du fonds avant les taxes applicables et sont versés mensuellement. Sous la rubrique *Distribution*, les frais incluent la rémunération du courtier soit les commissions de suivi annuelles maximales et les commissions de vente versées aux courtiers. Sous la rubrique *Autres*, les frais couvrent principalement les services de gestion de placement, de conseils en placement et d'administration générale ainsi que les services rapportant un bénéfice. La ventilation des services fournis en contrepartie des frais de gestion, exprimée en pourcentage approximatif des frais de gestion, se présente comme suit :

Série	Frais de gestion	Distribution	Autres [†]
Série Investisseurs	1,25 %	60,00 %	40,00 %
Série Conseillers*			
Frais initiaux**	1,25 %	60,00 %	40,00 %
Série F	0,50 %	—	100,00 %
Série O	S.O.***	—	100,00 %

^(†) Comprend tous les frais liés aux services de gestion, de conseils en placement et d'administration générale ainsi que les services rapportant un bénéfice.

^(*) Excluant les commissions de ventes payées sur la Série Conseillers avec l'option de frais de souscription réduits et l'option frais de souscription reportés, lesquelles ne sont pas payées à même les frais de gestion.

^(**) Taux applicable à tous les placements, y compris les placements existants dans la Série Conseillers avant le 14 mai 2015, les programmes d'investissement systématique, les réinvestissements de distributions et les échanges.

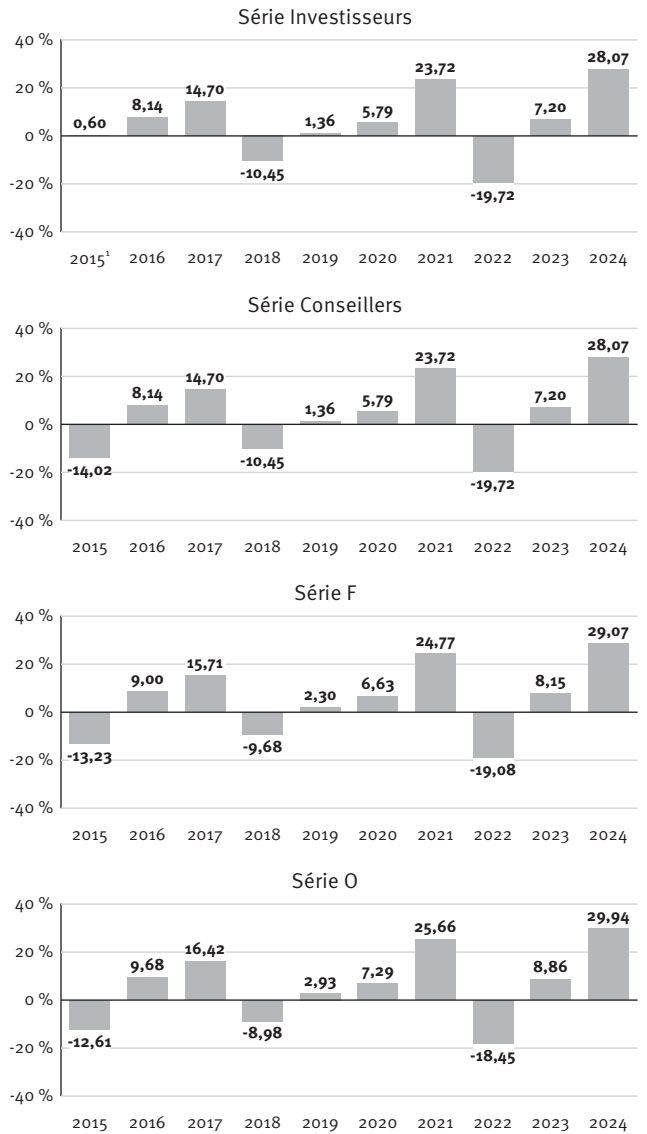
^(***) La série O n'est offerte qu'à des investisseurs approuvés qui ont conclu une entente relative à un compte de parts de la Série O avec Banque Nationale Investissements inc. Les critères d'approbation peuvent inclure l'importance du placement, le niveau d'activité prévu à l'égard du compte et l'ensemble des placements de l'investisseur auprès de BNI. Aucuns frais de gestion ne sont imposés au fonds relativement aux parts de la Série O. Des frais de gestion sont négociés avec les investisseurs et payés directement par ceux-ci et ils s'ajoutent aux frais d'administration à taux fixe. BNI ne paie pas de courtages ni d'honoraires de service aux courtiers qui vendent des parts de Série O. Il n'y a aucun frais de souscription payables par les investisseurs qui achètent des parts de Série O.

Rendements passés

Les rendements passés de chaque série du fonds sont présentés dans les graphiques ci-dessous et calculés au 31 décembre de chaque année. Ils supposent que les distributions de la série au cours des périodes présentées ont été réinvesties en totalité dans des titres additionnels et ne tiennent pas compte des frais de vente, des frais de rachat, des distributions ni des frais facultatifs qui auraient pour effet de réduire les rendements. Le rendement passé d'une série d'un fonds n'est pas nécessairement indicatif de son rendement dans l'avenir.

Rendements annuels

Ces graphiques à bandes présentent le rendement de chaque série du fonds qui existe depuis plus d'un an pour chacun des exercices présentés et font ressortir la variation des rendements des séries, d'un exercice à l'autre. Ils indiquent, sous forme de pourcentage, la variation à la hausse ou à la baisse, le 31 décembre, dans le cas du Rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds ou le 30 juin, dans le cas du Rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du fonds, d'un placement effectué le 1^{er} janvier de chaque année ou à partir de la date à laquelle une série a été créée.



⁽¹⁾ Rendements pour la période du 30 octobre 2015 (début des opérations) au 31 décembre 2015.

Rendement annuel composé

Le tableau présente le rendement annuel composé du fonds pour chaque série qui existe depuis plus d'un an et pour chaque période indiquée terminée le 31 décembre 2024, par rapport au rendement de l'indice de référence suivant :

- Indice des actions privilégiées S&P/TSX (CAD)

Fonds d'actions privilégiées BNI

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis sa création
Série Investisseurs¹	28,07 %	3,29 %	7,60 %	–	5,49 %
Indice de référence	24,70 %	2,66 %	6,51 %	–	5,39 %
Série Conseillers²	28,07 %	3,29 %	7,60 %	3,39 %	–
Indice de référence	24,70 %	2,66 %	6,51 %	3,05 %	–
Série F²	29,07 %	4,15 %	8,49 %	4,27 %	–
Indice de référence	24,70 %	2,66 %	6,51 %	3,05 %	–
Série O²	29,94 %	4,88 %	9,23 %	4,98 %	–
Indice de référence	24,70 %	2,66 %	6,51 %	3,05 %	–

¹Début des opérations : 30 octobre 2015

²Début des opérations : 12 octobre 2012

La rubrique *Résultats d'exploitation* contient une discussion du rendement du fonds comparé à celui du ou des indices de référence.

Description de l'indice

L'**indice des actions privilégiées S&P/TSX** constitue un sous-ensemble du S&P/TSX et reflète les variations des cours des actions d'un groupe de sociétés d'actions privilégiées inscrites à la cote de la Bourse de Toronto et pondérées selon leur capitalisation boursière.

Faits saillants financiers

Les tableaux qui suivent font état des données financières clés concernant le fonds et ont pour objet de vous aider à comprendre ses résultats financiers pour les périodes comptables indiquées.

Séries Investisseurs* / Conseillers

⁽¹⁾ La Série Investisseurs a été créée le 30 octobre 2015.

Actif net par part⁽¹⁾

Début des opérations : 12 octobre 2012

Période comptable terminée	2024 31 décembre	2023 31 décembre	2022 31 décembre	2021 31 décembre	2020 31 décembre
Actif net au début de la période comptable indiquée (\$) ⁽⁴⁾	7,60	7,41	9,57	7,97	7,89
Augmentation (diminution) attribuable à l'exploitation (\$)					
Total des revenus	0,43	0,44	0,42	0,42	0,43
Total des charges	(0,14)	(0,12)	(0,13)	(0,15)	(0,11)
Gains (pertes) réalisé(e)s	0,08	(8,17)	(0,07)	0,09	(0,34)
Gains (pertes) non réalisé(e)s	1,78	8,35	(2,10)	1,54	0,27
Augmentation (diminution) totale attribuable à l'exploitation (\$) ⁽²⁾	2,15	0,50	(1,88)	1,90	0,25
Distributions (\$)					
du revenu net de placement (sauf les dividendes)	—	—	—	—	—
des dividendes	0,29	0,33	0,30	0,27	0,32
des gains en capital	—	—	—	—	—
remboursement de capital	—	—	—	—	—
Distributions annuelles totales (\$) ⁽³⁾	0,29	0,33	0,30	0,27	0,32
Actif net à la fin de la période comptable indiquée (\$) ⁽⁴⁾	9,41	7,60	7,41	9,57	7,97

Ratios et données supplémentaires

Période comptable terminée	2024 31 décembre	2023 31 décembre	2022 31 décembre	2021 31 décembre	2020 31 décembre
Valeur liquidative totale (en milliers de \$) ⁽⁵⁾	11 494	10 681	12 481	17 654	15 610
Nombre de parts en circulation ⁽⁵⁾	1 221 732	1 405 007	1 684 725	1 845 156	1 958 627
Ratio des frais de gestion (%) ⁽⁶⁾	1,56	1,56	1,56	1,58	1,54
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge (%)	1,57	1,57	1,57	1,59	1,55
Ratio des frais d'opérations (%) ⁽⁷⁾	0,02	0,04	0,04	0,03	0,03
Taux de rotation du portefeuille (%) ⁽⁸⁾	10,61	2,61	21,58	23,33	26,31
Valeur liquidative par part (\$)	9,41	7,60	7,41	9,57	7,97

Série F

Actif net par part⁽¹⁾

Début des opérations : 12 octobre 2012

Période comptable terminée	2024 31 décembre	2023 31 décembre	2022 31 décembre	2021 31 décembre	2020 31 décembre
Actif net au début de la période comptable indiquée (\$) ⁽⁴⁾	7,66	7,46	9,64	8,04	7,97
Augmentation (diminution) attribuable à l'exploitation (\$)					
Total des revenus	0,43	0,44	0,42	0,42	0,43
Total des charges	(0,06)	(0,05)	(0,06)	(0,07)	(0,05)
Gains (pertes) réalisé(e)s	0,07	(6,26)	(0,05)	0,08	(0,35)
Gains (pertes) non réalisé(e)s	1,81	6,36	(2,05)	1,63	0,08
Augmentation (diminution) totale attribuable à l'exploitation (\$) ⁽²⁾	2,25	0,49	(1,74)	2,06	0,11
Distributions (\$)					
du revenu net de placement (sauf les dividendes)	—	—	—	—	—
des dividendes	0,37	0,39	0,38	0,36	0,40
des gains en capital	—	—	—	—	—
remboursement de capital	—	—	—	—	—
Distributions annuelles totales (\$) ⁽³⁾	0,37	0,39	0,38	0,36	0,40
Actif net à la fin de la période comptable indiquée (\$) ⁽⁴⁾	9,48	7,66	7,46	9,64	8,04

Ratios et données supplémentaires

Période comptable terminée	2024 31 décembre	2023 31 décembre	2022 31 décembre	2021 31 décembre	2020 31 décembre
Valeur liquidative totale (en milliers de \$) ⁽⁵⁾	10 770	11 126	19 926	35 322	34 633
Nombre de parts en circulation ⁽⁵⁾	1 136 060	1 452 632	2 671 139	3 662 024	4 307 937
Ratio des frais de gestion (%) ⁽⁶⁾	0,72	0,72	0,72	0,74	0,69
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge (%)	0,74	0,76	0,77	0,79	0,75
Ratio des frais d'opérations (%) ⁽⁷⁾	0,02	0,04	0,04	0,03	0,03
Taux de rotation du portefeuille (%) ⁽⁸⁾	10,61	2,61	21,58	23,33	26,31
Valeur liquidative par part (\$)	9,48	7,66	7,46	9,65	8,04

Série O

Actif net par part⁽¹⁾

Début des opérations : 12 octobre 2012

Période comptable terminée	2024 31 décembre	2023 31 décembre	2022 31 décembre	2021 31 décembre	2020 31 décembre
Actif net au début de la période comptable indiquée (\$)⁽⁴⁾	7,68	7,50	9,68	8,05	7,97
Augmentation (diminution) attribuable à l'exploitation (\$)					
Total des revenus	0,44	0,44	0,42	0,42	0,43
Total des charges	—	—	(0,01)	—	—
Gains (pertes) réalisé(e)s	0,08	(2,03)	(0,08)	0,09	(0,35)
Gains (pertes) non réalisé(e)s	1,76	1,90	(2,08)	1,47	0,38
Augmentation (diminution) totale attribuable à l'exploitation (\$)⁽²⁾	2,28	0,31	(1,75)	1,98	0,46
Distributions (\$)					
du revenu net de placement (sauf les dividendes)	—	0,03	0,01	—	—
des dividendes	0,43	0,43	0,42	0,41	0,44
des gains en capital	—	—	—	—	—
remboursement de capital	—	—	—	—	—
Distributions annuelles totales (\$)⁽³⁾	0,43	0,46	0,43	0,41	0,44
Actif net à la fin de la période comptable indiquée (\$)⁽⁴⁾	9,51	7,68	7,50	9,68	8,05

Ratios et données supplémentaires

Période comptable terminée	2024 31 décembre	2023 31 décembre	2022 31 décembre	2021 31 décembre	2020 31 décembre
Valeur liquidative totale (en milliers de \$) ⁽⁵⁾	8 901	7 982	257 469	330 978	252 589
Nombre de parts en circulation ⁽⁵⁾	935 521	1 039 434	34 339 697	34 189 225	31 367 960
Ratio des frais de gestion (%) ⁽⁶⁾	0,02	0,02	0,02	0,02	0,02
Ratio des frais de gestion avant renonciations et prises en charge (%)	0,02	0,02	0,02	0,02	0,02
Ratio des frais d'opérations (%) ⁽⁷⁾	0,02	0,04	0,04	0,03	0,03
Taux de rotation du portefeuille (%) ⁽⁸⁾	10,61	2,61	21,58	23,33	26,31
Valeur liquidative par part (\$)	9,51	7,68	7,50	9,68	8,05

Série Privée*

^(*) Il est à noter que cette série est offerte par voie de placements privés.

Actif net par part⁽¹⁾

Début des opérations : 17 juillet 2017

Période comptable terminée	2024 31 décembre	2023 31 décembre	2022 31 décembre	2021 31 décembre	2020 31 décembre
Actif net au début de la période comptable indiquée (\$)⁽⁴⁾	7,81	7,43	9,67	8,04	7,88
Augmentation (diminution) attribuable à l'exploitation (\$)					
Total des revenus	0,44	0,39	0,42	0,42	0,41
Total des charges	(0,02)	(0,04)	(0,05)	(0,05)	(0,04)
Gains (pertes) réalisé(e)s	0,08	(0,49)	(0,01)	0,09	0,07
Gains (pertes) non réalisé(e)s	1,80	11,07	(2,32)	1,42	3,34
Augmentation (diminution) totale attribuable à l'exploitation (\$)⁽²⁾	2,30	10,93	(1,96)	1,88	3,78
Distributions (\$)					
du revenu net de placement (sauf les dividendes)	—	—	—	—	—
des dividendes	0,41	0,25	0,45	0,36	0,34
des gains en capital	—	—	—	—	—
remboursement de capital	—	—	—	—	—
Distributions annuelles totales (\$)⁽³⁾	0,41	0,25	0,45	0,36	0,34
Actif net à la fin de la période comptable indiquée (\$)⁽⁴⁾	9,68	7,81	7,43	9,67	8,04

Ratios et données supplémentaires

Période comptable terminée	2024 31 décembre	2023 31 décembre	2022 31 décembre	2021 31 décembre	2020 31 décembre
Valeur liquidative totale (en milliers de \$) ⁽⁵⁾	0	0	9 478	76 196	49 062
Nombre de parts en circulation ⁽⁵⁾	51	49	1 276 640	7 882 016	6 103 478
Ratio des frais de gestion (%) ⁽⁶⁾	0,21	0,49	0,49	0,51	0,51
Ratio des frais de gestion avant renonciations et prises en charge (%)	0,21	0,49	0,49	0,51	0,51
Ratio des frais d'opérations (%) ⁽⁷⁾	0,02	0,04	0,04	0,03	0,03
Taux de rotation du portefeuille (%) ⁽⁸⁾	10,61	2,61	21,58	23,33	26,31
Valeur liquidative par part (\$)	9,68	7,81	7,42	9,67	8,04

- ⁽¹⁾ Ces renseignements proviennent des états financiers annuels audités. L'actif net par part présenté dans les états financiers pourrait différer de la valeur liquidative calculée aux fins d'établissement du prix des parts. Ces écarts sont expliqués dans les notes afférentes aux états financiers.
- ⁽²⁾ L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation ou la diminution attribuable à l'exploitation est fonction du nombre moyen de parts en circulation au cours de la période comptable.
- ⁽³⁾ Les distributions ont été payées en espèces ou réinvesties en parts additionnelles du Fonds, ou les deux.
- ⁽⁴⁾ L'actif net est calculé conformément aux IFRS.
- ⁽⁵⁾ Données au dernier jour de la période comptable indiquée.
- ⁽⁶⁾ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges, incluant les taxes de vente, de la période comptable indiquée (à l'exclusion des frais de courtage, des autres coûts d'opérations de portefeuille et des retenues d'impôts sur les revenus de dividendes) et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période comptable. Le ratio des frais de gestion inclut si nécessaire des frais de gestion provenant des titres de fonds sous-jacents, tel que décrit à l'article 15.2 du Règlement 81-106.
- ⁽⁷⁾ Le ratio des frais d'opérations représente le total des frais de courtage et des autres frais d'opérations de portefeuille et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période comptable. Le ratio des frais d'opérations inclut si nécessaire des frais d'opérations provenant des titres de fonds sous-jacents, tel que décrit à l'article 15.2 du Règlement 81-106.
- ⁽⁸⁾ Le taux de rotation du portefeuille du fonds indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille du Fonds gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période comptable. Plus le taux de rotation au cours d'une période comptable est élevé, plus les frais d'opérations payables par le fonds sont élevés au cours d'une période comptable, et plus il est probable qu'un porteur réalisera des gains en capital imposables au cours de la période comptable. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Aperçu du portefeuille

Au 31 décembre 2024

Les principaux titres

	% de la valeur liquidative
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 3,60 %, série 43.....	2,7
Banque Royale du Canada, 3,60 %, série BD.....	2,6
Brookfield Renewable Energy Partners, 3,14 %, série 1.....	2,6
Banque Toronto-Dominion, 3,60 %, série 7.....	2,4
Enbridge Inc., 4,40 %, série 13.....	2,3
Banque Royale du Canada, 3,60 %, série BF.....	2,1
Pembina Pipeline Corporation, 4,75 %, série 9.....	2,1
Banque Toronto-Dominion, 3,75 %, série 5.....	2,0
Enbridge Inc., 4,40 %, série 15.....	2,0
Banque Toronto-Dominion, 3,90 %, série 1.....	1,8
Enbridge Inc., 4,00 %, série 3.....	1,8
Enbridge Inc., 4,40 %, série 11.....	1,8
Great-West Lifeco Inc., 4,85 %, série H.....	1,7
TC Energy Corp., 3,80 %, série 11.....	1,7
Fortis Inc., 3,91 %, série M.....	1,6
Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net.....	1,6
BCE Inc., 2,76 %, série AM.....	1,5
AltaGas Ltd., 3,38 %, série A.....	1,4
BCE Inc., 2,75 %, série AI.....	1,4
Canadian Utilities Ltd., 4,50 %, série DD.....	1,4
Corporation Financière Power, 4,95 %, série K.....	1,4
Société Financière Manuvie, 3,80 %, série 19.....	1,4
Société Financière Manuvie, 3,90 %, série 17.....	1,4
TC Energy Corp., 3,76 %, série 9.....	1,4
Intact Corporation Financière, 3,33 %, catégorie A, série 3.....	1,3
	45,4

Total de la valeur liquidative.....31 165 835 \$

Répartition par actif

	% de la valeur liquidative
Actions privilégiées.....	91,4
Obligations corporatives.....	7,0
Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net.....	1,6

Répartition par secteur

	% de la valeur liquidative
Finance.....	45,7
Énergie.....	24,5
Services aux collectivités.....	13,8
Obligations.....	7,0
Services de communication.....	7,0
Immobilier.....	0,4
Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net.....	1,6

Le tableau ci-dessus présente les 25 principaux titres du fonds. Dans le cas d'un fonds comportant moins de 25 titres, tous les titres sont indiqués.

L'aperçu du portefeuille peut varier en raison des opérations effectuées par le fonds. Une mise à jour trimestrielle est disponible. Veuillez consulter notre site Internet au www.bninvestissements.ca.

Si ce fonds investit dans d'autres fonds d'investissement, veuillez consulter le prospectus et d'autres renseignements sur ces autres fonds d'investissement sur le site Internet indiqué ci-dessus ou sur le site Internet de SEDAR+ au www.sedarplus.ca.